Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 4 juillet 2019

En 2017, un nombre disproportionné de crimes violents ont été commis dans le Nord du Canada, les jeunes femmes et les filles étant les plus exposées au risque de faire l'objet de violence. Bien que les jeunes femmes et les filles vivant dans le Nord formaient moins de 7 % de la population féminine de 24 ans ou moins au Canada, elles représentaient 17 % des jeunes personnes de sexe féminin victimes de crimes violents déclarés par la police. Ainsi, le taux de crimes violents contre les jeunes femmes et les filles vivant dans le Nord était près de trois fois plus élevé que celui enregistré dans le Sud.

La violence faite aux jeunes femmes et aux filles est un problème persistant de droits de la personne qui entrave sérieusement l'égalité entre les sexes. Outre le sexe de la personne, l'endroit où elle vit est également un facteur qui peut influer sur son risque de victimisation avec violence. Les taux de criminalité sont plus élevés dans le Nord du Canada, et l'éloignement géographique de cette région peut constituer un obstacle à l'accès aux services aux victimes et à la possibilité d'échapper à la violence. Ces facteurs sont particulièrement critiques pour les jeunes femmes et les filles exposées au risque d'être victimes de violence dans le Nord.

Ce communiqué du *Quotidien* repose sur l'article de *Juristat* publié aujourd'hui, intitulé « Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017 », qui porte sur la nature et l'étendue des crimes violents commis contre les jeunes femmes et les filles et déclarés par la police dans le Nord, et sur la façon dont cette violence diffère de celle qui se produit dans le Sud.

Dans cet article, le « Nord » comprend les trois territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) et les régions septentrionales de certaines provinces, lesquelles ressemblent, en général, aux territoires du point de vue de l'éloignement géographique ainsi que des caractéristiques économiques et sociales. Il est également important de tenir compte de l'incidence des conditions sociales et environnementales lorsque l'on compare la criminalité enregistrée dans le Nord avec celle observée dans le Sud.

Le taux de crimes violents déclarés par la police est près de trois fois plus élevé chez les jeunes femmes et les filles vivant dans le Nord

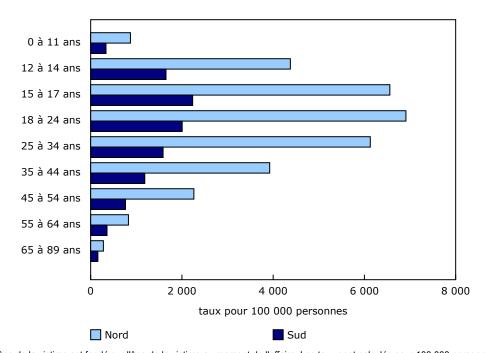
En 2017, 12 036 jeunes femmes et filles de 24 ans ou moins ont été victimes d'un crime violent déclaré par la police dans le Nord. Ce nombre se traduit par un taux de crimes violents de 3 643 victimes pour 100 000 personnes, soit près de trois fois le taux correspondant enregistré chez les jeunes femmes et les filles vivant dans le Sud (1 235) et près de deux fois celui observé chez les jeunes hommes et les garçons vivant dans le Nord (2 090).

Près des deux tiers (63 %) des crimes violents commis contre les jeunes personnes de sexe féminin vivant dans le Nord étaient des voies de fait, près du quart (24 %) étaient des infractions sexuelles, et 10 % étaient une infraction liée au harcèlement criminel ou aux menaces.





Graphique 1 Taux de crimes violents déclarés par la police pour les victimes de sexe féminin, selon le groupe d'âge de la victime et selon qu'elle vit dans le Nord ou le Sud, Canada, 2017



Note(s): Le groupe d'âge de la victime est fondé sur l'âge de la victime au moment de l'affaire. Les taux sont calculés pour 100 000 personnes. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Le Nord comprend les trois territoires ainsi que les régions septentrionales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, selon une définition géographique utilisée par le Centre pour le Nord du Conference Board du Canada. Le Sud comprend les régions du Sud de ces provinces en plus de l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Les victimes dont le sexe ou l'âge était inconnu ou qui avaient plus de 89 ans sont exclues.

Source(s): Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (3302).

Les jeunes femmes de 18 à 24 ans vivant dans le Nord ont enregistré le taux le plus élevé de victimes de crimes violents (6 910 victimes pour 100 000 personnes) de tous les groupes de personnes vivant dans le Nord et le Sud, réparties selon le sexe et l'âge. Les taux de crimes violents ont atteint un sommet vers l'âge de 15 ans chez les victimes de sexe féminin vivant dans le Nord comme dans le Sud. Dans le Sud, les taux ont diminué avant que les filles n'atteignent l'âge adulte, mais dans le Nord, les taux de violence contre les personnes de sexe féminin sont demeurés élevés jusque dans leur trentaine.

Les affaires de violence contre les jeunes femmes et les filles déclarées par la police sont plus graves dans le Nord

Non seulement les jeunes femmes et les filles de 24 ans ou moins vivant dans le Nord ont été victimes de crimes violents à un taux trois fois supérieur à celui de leurs homologues vivant dans le Sud, mais elles étaient également plus susceptibles de faire l'objet de crimes violents plus graves et de se voir infliger des blessures corporelles par leur agresseur.

Les jeunes femmes et les filles vivant dans le Nord ont été proportionnellement plus nombreuses (45 %) que leurs homologues vivant dans le Sud (32 %) à avoir subi des blessures corporelles à la suite d'un crime violent commis contre elles. Les jeunes femmes et les filles vivant dans le Nord étaient également sept fois plus susceptibles d'être victimes du type le plus grave de voies de fait — qu'on appelle les voies de fait graves (niveau 3) — comparativement aux jeunes personnes de sexe féminin vivant dans le Sud.

Le taux d'homicides contre les jeunes personnes de sexe féminin est plus de trois fois plus élevé dans le Nord

De 2009 à 2017, 74 jeunes femmes et filles vivant dans le Nord ont été victimes d'homicide, et 56 d'entre elles étaient Autochtones, c'est-à-dire Premières Nations, Métisses ou Inuites.

Les personnes de sexe féminin représentaient une plus forte proportion de victimes d'homicide de 24 ans ou moins dans le Nord (31 %) que dans le Sud (24 %). En moyenne, de 2009 à 2017, le taux d'homicides contre les jeunes personnes de sexe féminin était plus de trois fois plus élevé dans le Nord (2,36 victimes pour 100 000 personnes) que dans le Sud (0,70 victime).

Dans l'ensemble, le taux d'homicides était le plus élevé chez les jeunes hommes et les garçons de 24 ans ou moins vivant dans le Nord (4,92 victimes pour 100 000 personnes). Toutefois, lorsque l'on compare la situation observée dans le Nord avec celle observée dans le Sud, on constate que l'écart entre les taux d'homicides était le plus prononcé parmi les jeunes femmes et les filles; le taux global était plus de trois fois plus élevé dans le Nord chez les jeunes personnes de sexe féminin, comparativement à un taux global un peu plus de deux fois plus élevé dans le Nord chez les jeunes personnes de sexe masculin.

Les taux de crimes violents déclarés par la police sont les plus élevés dans le Nord de la Saskatchewan et le Nord du Manitoba

Selon les données déclarées par la police, les plus hauts taux de crimes violents commis contre les jeunes femmes et les filles en 2017 ont été observés dans le Nord de la Saskatchewan (13 886 victimes pour 100 000 personnes) et dans le Nord du Manitoba (9 025 victimes). Ces taux étaient de cinq à six fois supérieurs à ceux notés dans le Sud de leur province respective, et ils étaient plus élevés que dans chacun des trois territoires. Il convient de souligner que les taux de crimes violents étaient invariablement plus élevés dans le Nord de la Saskatchewan et le Nord du Manitoba que dans les territoires chez les victimes des deux sexes de tous les groupes d'âge.

Dans le Nord, l'auteur d'un crime violent commis à l'endroit d'une jeune personne de sexe féminin et déclaré par la police est le plus souvent un partenaire intime, une simple connaissance ou un membre de la famille

Plus de deux jeunes personnes de sexe féminin sur cinq (44 %) ayant été victimes de crimes violents déclarés par la police dans le Nord en 2017 ont subi cette violence aux mains d'un partenaire intime ou d'un conjoint. Plus d'un sur cinq (22 %) a été agressée par une simple connaissance. En outre, 20 % a été victime de violence de la part d'un membre de la famille, ce qui peut comprendre un parent, un grand-parent, un oncle ou une tante, un cousin ou une cousine, ou un frère ou une sœur.

Les jeunes victimes de sexe féminin vivant dans le Nord ont été proportionnellement un peu plus nombreuses que leurs homologues vivant dans le Sud à connaître leur agresseur (95 % par rapport à 92 %). Plus particulièrement, il leur est arrivé plus souvent que leur agresseur soit un partenaire intime au moment du crime (27 % par rapport à 20 %) ou un membre de la famille élargie (9 % par rapport à 4 %).

Les jeunes victimes de violence de sexe féminin vivant dans le Nord ont le plus souvent été agressées par une personne de sexe masculin (77 %). Parmi ces victimes, 44 % avaient plus de cinq ans de moins que leur agresseur.

Comme les recherches le démontrent souvent dans le cas des jeunes victimes de crimes violents, les filles de moins de 12 ans vivant dans le Nord ont le plus souvent été agressées par un membre de la famille (54 %), tandis que les jeunes femmes de 18 à 24 ans vivant dans le Nord ont le plus souvent été agressées par un partenaire intime (61 %). Tant dans le Nord que dans le Sud, les jeunes victimes de sexe féminin ont plus souvent subi de la violence sexuelle, alors que la violence physique était plus fréquente parmi les victimes adultes.

Les auteurs présumés de violence contre les jeunes femmes et les filles sont plus susceptibles d'être identifiés par la police dans le Nord que dans le Sud, mais tout aussi susceptibles d'être inculpés

Comparativement aux jeunes victimes de sexe féminin vivant dans le Sud, les jeunes femmes et les filles victimes d'un crime violent déclaré par la police dans le Nord étaient nettement plus susceptibles de voir leur agresseur être identifié par la police relativement à l'affaire (81 % par rapport à 68 %). Cette constatation peut être en partie attribuable à la réalité propre aux petites collectivités, où les résidents sont plus susceptibles de se connaître, ce qui fait en sorte qu'il soit plus facile pour la police d'identifier un auteur présumé.

Lorsqu'un auteur présumé a été identifié par la police, il n'y avait pas de différence significative quant à la proportion des crimes violents ayant mené au dépôt d'accusations au criminel selon qu'ils mettaient en cause de jeunes victimes de sexe féminin vivant dans le Nord ou dans le Sud (69 % par rapport à 70 %).

Note aux lecteurs

Dans l'article, les jeunes femmes et les filles désignent les personnes de sexe féminin de 24 ans ou moins au moment de l'affaire.

La présente diffusion repose sur les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire et de l'Enquête sur les homicides. Les données comprennent les infractions avec violence visées par le Code criminel qui ont été signalées à la police et corroborées par celle-ci. De nombreuses personnes de sexe féminin qui ont été victimes de violence, surtout aux mains d'un partenaire intime ou d'un membre de la famille, peuvent hésiter à signaler leur victimisation à la police. Par conséquent, les données sur les crimes déclarés par la police sont vraisemblablement une sous-estimation de l'étendue réelle de la violence faite aux jeunes femmes et aux filles au Canada.

Le Nord désigne les parties septentrionales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador — collectivement, le « Nord provincial » — ainsi que les trois territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut), selon les limites géographiques adoptées par le Centre pour le Nord du Conference Board du Canada (carte 1). Bien que le Nord représente la majeure partie de la masse terrestre du Canada, environ 6 % de la population canadienne résidait dans le Nord en 2017.

Les renseignements sur l'âge et le sexe de la victime sont fondés sur les renseignements fournis par la police. Une affaire peut comprendre plus d'une infraction. Les données représentent l'infraction la plus grave dans l'affaire, qui est déterminée d'après une règle de classification standard utilisée par tous les services de police.

Certaines victimes subissent de la violence au cours d'une certaine période, parfois pendant des années, et la police peut considérer qu'il s'agit d'une seule affaire continue. Pour ces victimes de violence continue, il n'existe pas de renseignements quant au nombre d'affaires distinctes et à la date où elles sont survenues.

En revanche, un enregistrement relatif à la victime est recueilli pour chaque victime dans l'affaire. Si une personne est une victime dans plusieurs affaires au cours de la même année de référence, elle sera dénombrée en tant que victime pour chaque affaire distincte.



Carte 1 - Délimitation du Nord et du Sud du Canada

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3302 et 3315.

L'article de la publication *Juristat* (**85-002-X**) intitulé « Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017 » est maintenant accessible.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias

au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).